



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

Administrateurs présents :

Monsieur A. STEIN, président

Monsieur P. LECLERC, vice-président

Monsieur E. PONCELET, trésorier

Madame G. MAKAL

Messieurs P. CREVITS, J. DAUGE, F. DOYEN, C. HAMIET, M. HOFMANS et Th. MAROT

Excusés : Madame A. COURTOIS

Monsieur R. COTE

1. Vérification des pouvoirs des délégués

Sont présents ou représentés les clubs suivants :

- Pour la région du Brabant : T.C. ARGAYON, T.C. BEAUVECHAIN, BRUSSELS L.T.C., WATERLOO TENNIS, R.T.C. LAMBERMONT, R. CHARLES-QUINT T.C., T.C. 1310 LA HULPE, T.C. 3 TILLEULS, R.C.S. INTERO, R. LEOPOLD CLUB, R. PRIMEROSE C.B., ROYAL LA RASANTE, R. RACING CLUB DE BRUXELLES, PARIVAL T.C., PARK WOLU T.C., LA RESERVE DU ROSEAU, R. UCCLE SPORT T.H.C., SET WAHIS A.S.B.L., R.T.C. LA RAQUETTE DE WAVRE, OMBRAGE T.C., R. WOLU T.C., T.C. DU PARC, T.C. ODRIMONT, T.C. COURT-SAINT-ETIENNE, LES EGLANTIERES T.C., CLUB JUSTINE HENIN, T.C.S. WIMBLEDON, TENNIS CLUB DU BERCUIT, T.C. KINEO VITAL, T.C. MOUNIER, T.C. DAVIS, soit 31 clubs sur 67, représentant 395 voix sur 584 (67,64 % du total de la région)
- Pour la région du Hainaut : VAUTOUR T.C., R.A.E.C.T. MONS, R.T.C. ATH, R. CHAPELLE T.C., T.C. BOIS DU PRINCE, KAIN T.C., T.C. FONTAINOIS, R.T.C. TOURNAISIEN, R.T.C. HOUDINOIS, R.T.C. NIMY, T.C. MONT-SUR-MARCHIENNE, TENNIS CLUB SAINT-LO, R.T.C. LOUVIEROIS, T.C. LE PIGNOLET, C.T. LA VOLEE, TENNIS UNION MOUSCRON, T.C. HAVRE, VILLE TENNIS CLUB, T.C. D'ENGHIEN, T.C. KALYPSO, T.C. MOULIN A PAPIER, T.C. LAUSPRELLE ACADEMY – ASBL, T.C. DES PEUPLIERS ATH, TENNIS CLUB SONEGIEN, T.C. VENERIE, RACING CLUB BAULET, soit 26 clubs sur 81, représentant 171 voix sur 366 (46,72 % du total de la région)
- Pour la région de Liège : R.T.C. BAUDOIN, R.T.C. FLEMALLE, T.C. HERSTAL, K.T.C. EUPEN, T.C. BEAUFAYS, R.T.C. HEUSY, T.C. CHEVAL BLANC, R.T.C. HANNUTOIS, R.F.C. LIEGEOIS, R.T.C. LIEGE, R.T.C. CHAUDFONTAINE, T.C. SMASH 51, R. MOSA T.C., T.C. INTERCORPORATIONS, R.C.S. VERVIETOIS, T.C. THIMISTER, PROTENEUROPE NEUF BONNIERS, R. FAYEN BOIS T.C., T.C. BELLE FLEUR, T.C. AUBEL, T.C. CONDROZ, R.T.C. RENAISSANCE, HOUSSE T.C., T.C. THEUX, T.C. PEPINSTER, T.C. LA CALAMINE, T.C. BOMAL, T.C. RAQUETTE OLNE, T.C. VISE, T.C. SERAING, T.C. SAINT-VITH, T.C. EMBOURG, NEW TENNIS HUY, T.C. RAEREN, T.C. TULTAY, T.C. WAREMMIEN, T.C. LONGCHAMPS, T.C. LADRIE, T.C. WARFUSEE, T.C. TENNISSIMO, JENA TENNIS, T.C. JALHAY, ASA TENNIS, T.C. AMAY, TENNIS CLUB



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

HIT THE BALL, soit 45 clubs sur 97, représentant 314 voix sur 542 (57,93 % du total de la région)

- Pour la région de Namur-Luxembourg : TENNIS DE LA CITADELLE, R.T.C. ARLON, R.T.C. AMÉE, R.C.N.S.M. WEPION, T.C. SAINT-GILLES CINEY, R.T.C. COUVIN, T.C. MARCHE, T.C. NASSOGNE, BAYARD T.C. DINANTAIS, T.C. LA BRUYERE, T.C. WALTZING, T.C. NATHAM, T.C. GRAND OHEY, T.C. GERONSART, T.C. MALONNE, G.R. CORPOR. PROVINC. NAMUROIS, T.C. BARVAUX, T.C. SOMME-LEUZE, SMASH TENNIS SAINT HUBERT, T.C. NISMES, T.C. BEAURAING, T.C. TEMPLoux, TENNIS INDOOR METTET, T.C. LE LAC, T.C. DES LORRAINS, T.C. DES LACS – CERFONTAINE, TENNIS DU BOIS DU LOUP, soit 27 clubs sur 85, représentant 152 voix sur 363 (41,87 % du total de la région)
- Pour les clubs padel only : BAYARDS, soit 1 club sur 13, représentant 3 voix sur 24 (12,50 % du total des clubs padel only)
- Soit au total pour l'ensemble de l'AFT, un total de 129 clubs sur 343 (37,61 %), représentant 1.035 voix sur 1.879 (55,08 %)

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2020 (526/12/01)

Le procès-verbal est approuvé.

3. Allocution du président

Le président souhaite la bienvenue à l'UCM aux clubs présents et aux administrateurs.

Il salue la mémoire de Messieurs J. FRERE et P. VAN POPPEL qui nous ont quittés.

A. STEIN informe l'assemblée qu'il préside sa 41^{ème} et dernière assemblée générale puisqu'il a décidé de ne pas se présenter pour un nouveau mandat. Il quitte ses fonctions sans tristesse ni amertume puisqu'il avait annoncé il y a 4 ans qu'il se retirerait en 2021.

Le président revient sur les événements marquants de ses 31 années de présidence de l'A.F.T. :

- ✓ Au niveau du sponsoring, l'A.F.T. est passée de 0 à 1 million d'euros.
- ✓ L'A.F.T. a créé le Centre de Mons.
- ✓ L'A.F.T. a réussi le pari de l'informatisation : son système informatique est l'un des plus remarquables au niveau des fédérations sportives.
- ✓ L'A.F.T. s'est professionnalisée : elle est passée d'un semi-amateurisme à un professionnalisme.
- ✓ Elle jouit maintenant d'une excellente réputation : alors qu'elle était inconnue au début, tout le monde sait maintenant ce qu'est l'A.F.T.

Le président adresse ses remerciements et félicitations aux administrateurs et aux 3 secrétaires généraux qu'il a connus au cours de sa présidence et qui avaient/ont chacun leur façon de diriger.

Le président remercie le staff pour son dévouement, sa compétence et tous les services rendus.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

Le président remercie également les collaborateurs des régions et les membres des comités et commissions.

La gestion de l'A.F.T. est le travail de toute une équipe.

Le président fait remarquer que tout aurait été parfait s'il avait arrêté il y a 2 ans, mais il y a eu le covid. A ce sujet, il signale que l'A.F.T. a mis tout en œuvre pour d'une part tenter de convaincre que la pratique du tennis en indoor était totalement safe et ensuite pour obtenir un maximum de soutien financier pour les clubs.

André STEIN a eu la grande chance de vivre de grands moments au bord du terrain et d'entretenir des liens paternalistes avec les joueurs et joueuses.

Il souhaite à son successeur de garder la cohésion du conseil d'administration avec les régions et d'être plus proche des clubs, comme il l'a été lors des rencontres avec les clubs inondés.

Il attire son attention sur le fait d'être attentif aux moyens financiers.

Le président lance un appel à l'unité et à la cohésion et est persuadé que l'A.F.T. a encore de beaux jours devant elle.

Pour terminer, le président aborde le sujet du padel. Le Ministre des sports de l'époque, Rachid MADRANE, a confié la gestion du padel à l'A.F.T. et à l'A.F.P. Une convention a été signée entre les 2 parties, mais elle n'a pas été respectée par l'A.F.P. Aussi, a-t-elle été rompue. L'ADEPS a tenté une conciliation. Lors de l'Assemblée générale de l'A.F.P., la proposition émise par les clubs de padel stipulant que la gestion du padel devait être développée exclusivement par l'AFT, à travers un département spécifique, a récolté une grande majorité des voix. Quelques personnes du conseil d'administration de l'A.F.P. transgressent cette décision de l'Assemblée générale. L'A.F.P. a donc été mise en demeure via un avocat. Le secrétaire général donnera de plus amples informations sur le padel dans son rapport.

4. Rapport du secrétaire général

Le secrétaire général est très heureux d'accueillir les clubs lors de cette Assemblée générale ordinaire, mais quelque part un peu aussi extraordinaire, exceptionnelle et ce, à 2 titres : d'une part parce qu'il y a des élections qui créent une atmosphère particulière et d'autre part parce que 2 administrateurs qui totalisent à eux deux près de 60 années de présence active au sein du Conseil d'Administration de l'A.F.T. ont décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

E. PONCELET est le gardien du fort. Si l'A.F.T. a beaucoup d'idées, de projets et d'ambitions, E. PONCELET est là pour rappeler qu'il faut aussi tenir compte du budget et rappelle parfois tout le monde à la raison.

A. STEIN, pour sa part, totalise 31 ans de présidence. Il est un monstre sacré de l'A.F.T. Il a un impact extraordinaire sur le monde du tennis en particulier mais aussi sur le monde du sport en général. S. DEFLANDRE dresse le cv d'A. STEIN. En préparant son intervention, il avait l'impression d'être à Roland Garros et d'être le speaker qui dresse le palmarès de Roger FEDERER. A. STEIN est notre Roger FEDERER. Il est exceptionnel, investi pour le tennis et toujours disponible.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

S. DEFLANDRE dresse ensuite le rapport de l'année 2020 où l'A.F.T. a vécu au rythme des CODECO.

Des solutions ont été apportées aux clubs : l'A.F.T. a décidé d'octroyer les 100 % de l'aide financière reçue de la FWB aux clubs ; elle a versé 144.000 € en fonds propres et Ethias va apporter une aide d'environ 50.000 € qui sera intégralement reversée aux clubs.

Sportivement, 2020 a également été une année compliquée : des compétitions ont été annulées, les interclubs ont aussi été annulés et le calcul des classements de mi-saison, prévu lors de la réforme de 2019, n'a pas encore pu être mis en place.

Le secrétaire général est malgré tout resté positif. Deux événements ont pu être maintenus, à savoir les Doubles Dames Ethias et le Junior Masters.

La direction sportive est maintenant assurée par O. DAVIN, Th. VAN CLEEMPUT et S. DARCIS.

Les institutions subsidiaires sont de plus en plus exigeantes et demandent à ce que les orientations prises tendent vers le très haut niveau et la perspective d'un TOP 8 dans les grandes compétitions et particulièrement aux J.O. La politique sportive doit donc y être adaptée.

Le secrétaire général rappelle que l'A.F.T. ce sont les clubs et que nous sommes, à l'A.F.T., au service des clubs.

Le secrétaire général remercie le staff sportif, administratif et régional pour son engagement et son positivisme.

Le secrétaire général termine son rapport par le padel. Le padel se développe. Il n'est pas en opposition avec le tennis, mais est complémentaire. Il rappelle que lors de l'Assemblée générale de l'A.F.T. du 26 juin, une grande majorité des clubs a demandé à l'A.F.T. de gérer le padel. L'A.F.T. a entendu les clubs. Aussi, à partir du 1^{er} décembre, il y aura, au sein de l'AFT, un comité de gestion padel, orchestré et géré par des représentants de clubs de padel (mixtes ou only padel). Un directeur padel AFT sera également identifié ; l'informatique permettra la gestion du padel ; les règlements sportifs seront identiques à ceux de Tennis Vlaanderen. L'A.F.T. sera prête.

5. Clubs : affiliations, démissions, changements de dénomination

Cf. annexe 1.

6. Rapport du trésorier

Cf. annexe 2.

Monsieur E. PONCELET illustre ses propos avec quelques slides (cf. annexe 3).

Il rappelle que 2020 n'a pas été une année comme les autres.

Il y a eu un tassement des dépenses et des recettes tennis et une augmentation des dépenses et des recettes padel. Pour rappel, toutes les recettes issues de la discipline padel sont consacrées exclusivement à son développement.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

Au niveau des recettes :

- ✓ les pouvoirs subsidants ont maintenu les subsides
- ✓ les affiliés sont toujours bien présents
- ✓ il y a eu quelques adaptations au niveau des retours aux sponsors
- ✓ il y a eu une diminution des compétitions et des formations

Au niveau des charges :

- ✓ il y a eu une diminution des charges (3.700.000 € pour 4.500.000 € les autres années)
- ✓ au niveau des charges sportives, il y a eu une diminution du nombre de compétitions mais une augmentation des charges sportives, notamment en raison de l'arrivée de nouveaux cadres au sein de la cellule sportive.
- ✓ au niveau des rémunérations, 2 collaborateurs n'ont pas été remplacés

Les amortissements sont restés identiques.

Une provision a été faite pour les rencontres de Fed Cup et de Coupe Davis et pour l'intervention de l'A.F.T. en faveur des clubs.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

Cf. annexe 4.

8. Approbation des comptes (AFT et ADEPS : cf. annexes 5 et 6) et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.

9. Approbation du budget 2021

Cf. annexe 7.

Le budget est approuvé.

10. Nomination des vérificateurs aux comptes

Sont nommés et reconduits dans leur fonction : Messieurs Alexis BULTERIJS et Roland MORELLI.

11. Examen des propositions de modifications aux statuts

Le quorum pour pouvoir voter les propositions de modifications aux statuts n'étant pas atteint, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée.

Pour rappel : l'assemblée générale extraordinaire pourra voter quel que soit le quorum.

Le président informe l'assemblée que les propositions de modifications aux statuts concernent la mise en conformité avec le CSA et l'intégration du padel.



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE QUI S'EST DEROULEE LE 25 SEPTEMBRE
2021 A L'UCM A WIERDE**

12. Examen des propositions de modifications au règlement d'ordre intérieur

Néant.

13. Interpellations

Néant.

14. Election de 8 administrateurs ou administratrices

Au terme des élections sont élus : P. CREVITS, A. DUJARDIN, N. HAUTEM, G. MAKA, Th. MAROT, Ph. METTEN, A.F. TOMMASETTI et B. VISART

15. Nouveaux projets A.F.T. 2022

Monsieur S. DEFLANDRE présente les nouveaux projets A.F.T. pour 2022.

Cf. annexe 8.

16. Mise à l'honneur d'E. PONCELET

Pour terminer cette assemblée générale, Monsieur A. STEIN met E. PONCELET à l'honneur pour sa carrière en tant qu'administrateur et trésorier de l'A.F.T.

L'assemblée se termine vers 12.00 heures et est suivie d'un drink et d'une mise à l'honneur d'André STEIN.

S. DEFLANDRE
Secrétaire général

Annexes : 8